

REOUVERTURE DES ECOLES DU RPI MEZENS/ROQUEMAURE

Information aux parents

**Les équipes scolaire et périscolaire sont heureuses de retrouver vos enfants.
Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions.**

Parents, nous tenons à vous rappeler que **vous jouez un rôle essentiel** dans cette reprise. Vous allez participer activement à son bon déroulement, en vous engageant notamment :

- À ne pas mettre votre enfant à l'école en **cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 (chez l'élève ou dans la famille).
- À **prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), il ne devra pas se rendre à l'école.
- Vous avez aussi un rôle actif dans **l'explication des gestes barrières à votre enfant**. Ces gestes doivent être appliqués en permanence, partout et par tous.
- Si votre enfant est en maternelle, il vous est demandé de **le vêtir de telle manière qu'il puisse être autonome** (pas de chaussures à lacets ; éviter pantalons à boutons ...), qu'il puisse ranger tout objet transitionnel individuellement (doudou et autres).
- Quel que soit son âge, votre enfant devra être vêtus de vêtements propres et lavés chaque jour d'école.

Les personnels en contact avec les enfants devront procéder de la même manière.
Seuls les personnels ne présentant pas de facteurs de risque connus travailleront en présentiel.

Conditions d'ouverture de l'établissement :

L'ouverture de l'établissement se fera le 11 mai 2020 pour les enseignants et à partir du 12 mai pour les élèves (en groupes restreints et suivant une progressivité définie selon le contexte local) dans le respect strict des 4 points suivants du protocole sanitaire national :

- Application des gestes barrières
- Maintien de la distanciation sociale
- Limitation au maximum du brassage des élèves sur les différents temps,
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels, ventilation régulière des locaux utilisés.

Le jour de la reprise, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera adaptée à l'âge des élèves et répétée autant que nécessaire dans les jours et semaines qui suivront.

Détails de la reprise progressive sur temps scolaire

Cette organisation est valable pour les 2 semaines du 12 au 20 mai 2020. Pour le temps scolaire, nous prendrons les élèves, seulement sur les matinées du lundi, du mardi, du jeudi et du vendredi.

1/Public concerné par la reprise :

Les enfants concernés par la reprise sont les élèves des niveaux de Grande Section, de CP et de CM2

Un accueil sera proposé aux enfants de personnel nécessaire à la reprise de l'école et à des enfants en situation de décrochage scolaire (appréciation laissée à la décision du conseil de maîtres) et ne faisant pas partie des niveaux concernés.

Pour Mézens, les groupes seront accueillis de la façon suivante :

Groupe de GS

Enfants accueillis en ½ groupe sur 2 jours de la semaine (sauf le mercredi) :

- 1 groupe les lundis et mardis
- 1 groupe les jeudis et vendredis.

Un accueil à temps complet pourrait être proposé aux enfants en situation de décrochage scolaire ou dont les parents ont une activité professionnelle nécessaire à la reprise de l'école.

Groupe de CP

L'effectif le permettant, les enfants accueillis tous les jours de la semaine (sauf le mercredi).

Pour Roquemaure, les groupes seront accueillis de la façon suivante :

Groupe de CM2 (pris en charge par Mme Bessac) :

L'effectif le permettant, les enfants accueillis tous les jours de la semaine (sauf le mercredi).

Groupe 2 (pris en charge par Mme Pereillo) :

Groupe d'enfants de personnel nécessaire à la reprise de l'école et à des enfants en situation de décrochage scolaire (appréciation laissée à la décision du conseil de maîtres) qui seront accueillis tous les jours de la semaine (sauf le mercredi).

2/ Organisation de la journée.

Les cours seront dispensés chaque matinée. L'après-midi de travail des enseignants sera consacrée à l'enseignement en distanciel pour les enfants des niveaux non concernés par le présentiel et ceux dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école.

L'après-midi, les enfants pourront être pris en charge par les animateurs du périscolaire.

Les récréations seront prises décalées et l'utilisation des jeux de cour et de ballons strictement interdite.

L'usage de matériel personnel sera privilégié.

L'école sera fermée le mercredi (il n'y aura ni classe ni ALAE) et l'ALAE ne fera pas d'accueil le midi et l'après-midi pour les enfants accueillis sur décision du conseil des maîtres pour une situation de décrochage scolaire.

Pour Mézens

8H25 : accueil des CP par enseignant au portillon vert selon sens de circulation matérialisé par les barrières.

8H45 : accueil des GS par enseignante au portillon vert selon sens de circulation matérialisé par les barrières.

10H15-10H30 : récréation des CP

10H35- 11H05 : récréation des GS

11H45 : fin des cours pour les CP, prise en charge par l'animateur de périscolaire en classe / accompagnement au portail vert par enseignant.

12H00 : fin des cours pour les GS, prise en charge par l'ATSEM de périscolaire en classe / accompagnement au portail vert par enseignant.

Pour Roquemaure

8H35 : accueil du groupe 2 (Mme Pereillo) par enseignant et 2 personnels de l'ALAE au portail sens de circulation matérialisé par les barrières. Les enfants seront pris individuellement, passeront se laver les mains puis seront accompagnés dans la classe qui sera surveillée par un adulte jusqu'à l'arrivée du dernier élève et de l'enseignante.

8H45 : accueil des CM2 selon la même organisation que pour le groupe 2.

Récréations : (2 possibilités sont envisagées)

Possibilité 1 :

10H10-10H25 : récréation groupe Mme Pereillo

10H30- 11H45 : récréation groupe Mme Bessac

Possibilité 2 (comprenant des temps par groupes si besoin pour les élèves) :

9H35-9H45 puis 10h45-10h55 : récréations groupe Mme Pereillo

9H50-10H puis 11h- 11h10 : récréations groupe Mme Bessac

11H45 : fin des cours pour le groupe de Mme Pereillo, prise en charge par l'animateur de périscolaire en classe / accompagnement au portail par enseignant.

12H00 : fin des cours pour les CM2, prise en charge par l'ATSEM de périscolaire en classe / accompagnement au portail par enseignant.

En fonction de l'expérience de ces 2 premières semaines, une reprise pour les élèves de CE1, CE2 et CM1 pourra éventuellement être envisagée.

Les contraintes sanitaires actuelles (gestes barrières, distanciation sociale) et pédagogiques (interactions entre enfants limitées) ne nous permettent pas pour l'instant d'envisager l'accueil des enfants de PS et MS.

La situation sera cependant réévaluée régulièrement.

3/ Conditions d'ouverture.

Application des gestes barrières :

Le lavage de mains des enfants sera ritualisé et organisé à l'arrivée sur l'école ; après la classe ; à chaque retour en classe (après la récréation), avant le repas et avant d'aller aux toilettes et après y être allé ; après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (eau, savon liquide, papier à usage unique)

Les masques seront disponibles pour les adultes, masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles.

Pour les élèves de la classe de GS le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des cours élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés par et selon la volonté de leurs parents et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants si tel est leur choix.

Distanciation sociale : La distance minimale d'un mètre en classe et en rang sera de mise en place.

Les enfants ne pourront échanger leur matériel personnel : trousse avec un crayon à papier / crayons de couleurs / feutres ...

Les locaux scolaires ont fait l'objet d'aménagements dédiés, et un sens de circulation dans les classes sera mis en place. Les récréations seront organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière. Les jeux fixes des cours seront neutralisés et leur accès strictement interdit.

Limiter le brassage des enfants : Les élèves seront accueillis par groupe de 8 à 15 enfants. La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents. Deux groupes d'enfants ne pourront pas se croiser au cours de la journée. Une salle de classe ne pourra être fréquentée que par un seul groupe d'enfants sur une même journée.

Pour aller plus loin dans la mise en place du protocole sanitaire et limitation du brassage et parce que les locaux nous le permettent, nous avons fait le choix de définir, dans les deux écoles, des sanitaires spécifiques à chaque groupe d'élèves.

Le nettoyage et la désinfection des locaux sera réalisé deux fois par jour. Le matériel collectif utilisé sera désinfecté à chaque utilisation par un enfant. La ventilation régulière (matin avant l'arrivée des élèves, récréation, temps méridien, soir) de la classe sera assurée sur une durée de 10 minutes au moins.

Il est à noter que pour l'instant les écoles ne disposent pas de lingettes désinfectantes permettant la désinfection rapide du matériel. En attendant la possibilité d'acheter des lingettes désinfectantes, nous utiliserons un papier à usage unique et un produit désinfectant présent dans chaque classe.

Pour chaque groupe, une liste de matériel à amener de la maison sera transmise par chaque enseignante.

Afin d'éviter le plus possible les trajets entre école et familles, nous vous préciserons également le matériel qui devra rester en classe et celui qui repartira dans le cartable.
Les enseignantes ne pouvant pas toucher au matériel des élèves, la correction du travail des enfants se fera à l'oral.

Détails de la reprise sur le temps périscolaire

- Accueil du matin

De 8h25 à 9h à la porte d'entrée de l'école par un personnel du périscolaire, équipé d'un masque. Aucun parent ne rentre dans l'enceinte des locaux. A l'extérieur, il est demandé à chaque parent de respecter la distanciation (marquages au sol) et l'interdiction de créer des regroupements. Il est autorisé un seul parent accompagnant. Chaque enfant sera accompagné pour se laver les mains et rentrer en classe.

- Accueil après midi et soir

De 13h30 à 17h00, les enfants sont pris en charge par le personnel ALAE pour des temps récréatifs dans le respect des normes sanitaires.

La collectivité territoriale fournira en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

- Pas d'accueil ALAE le mercredi

Attention : Pas d'accueil le midi et l'après-midi pour les enfants en situation de décrochage scolaire.

› Mise en œuvre des conditions sanitaires en amont et pendant l'utilisation des locaux.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

- Nettoyage des locaux avant la reprise

Les locaux sont nettoyés et désinfectés entre le 6 et le 11 mai dans le respect des préconisations.

- Nettoyage après la reprise :

Le nettoyage et la désinfection des sols sont prévus au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage en respect de la fiche technique du protocole sanitaire.

- Nettoyage à la pause méridienne des sanitaires et espaces communs

Plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés seront nettoyés ou désinfectés :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, interrupteurs, ...

- Points de contact : poignées de porte, interrupteurs, ...

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation le soir.

- Pause méridienne et repas

A 11h45, les enfants se lavent les mains sous la surveillance d'un adulte, puis sont conduits à leur lieu de prise de repas jusqu'à 12h30 environ.

PAS DE RESTAURATION CANTINE : Les repas seront fournis par les parents (pique-nique) et pris en extérieur : une zone est réservée à chaque groupe classe sous la surveillance d'une personne du périscolaire (sous les préaux ou la cantine par temps de pluie). Le respect des mesures physiques de distanciation s'applique. Il sera demandé à chaque enfant un pique-nique dans un sac isotherme marqué au nom de l'enfant et réfrigéré si besoin. Il restera avec l'enfant tout au long de la journée (et ne sera pas stocké dans un frigo). Les contacts seront limités. Il vous est demandé de privilégier des repas faciles à prendre. En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, les personnels portent un masque et se lavent les mains entre chaque contact.

De 12h30 à 13h30, les enfants seront en temps récréation dans une zone bien délimitée et identifiée en fonction de chaque groupe, sous la surveillance d'un adulte du périscolaire et en respectant la distanciation.

- Transports

Pas de transport scolaire prévu.

Numéros de téléphones utiles :

Les services de la DSDEN ont fixé les contacts à transmettre aux parents dans le cadre de la reprise, comme le stipule le protocole sanitaire (information des parents, p9).

Contact médical :

numérique : centralisation sur l'adresse mail : covid19.dsden81@ac-toulouse.fr

Téléphonique : CMS Gaillac :05 63 57 11 27

Les points d'accueil et de sortie des élèves, horaires à respecter :

Pour le temps scolaire :

Nous vous rappelons l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire et la nécessité de respecter les horaires d'arrivée pour éviter tout regroupement.

L'enfant sera accompagné et récupéré par un seul parent.

Pour Mézens, toutes les entrées et les sorties se feront au portillon vert selon un parcours matérialisé permettant le respect de la distanciation sociale. Des horaires d'entrée et de sortie en décalé sont prévus selon les groupes de classe.

Pour Roquemaure, toutes les entrées et les sorties se feront au portail habituel, selon un parcours matérialisé permettant le respect de la distanciation sociale. Des horaires d'entrée et de sortie en décalé sont prévus selon les groupes de classe.

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas :

Cette procédure est intégralement décrite et cadrée à la fin du document du protocole national.

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

- **Isolement immédiat de l'élève** avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans un coin d'une salle dédié, permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale est contacté.
- **Appel sans délai des parents** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et **consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.** Un appui du médecin de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Poursuite stricte des gestes barrière.
- **L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant**, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif, la famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

[Protocole sanitaire guide pour la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires](#)